



L'ÉCHO

de Saint-Jean-Saint-Nicolas



ÉDITO

Cette année 2023 aura été marquée par la dissolution du SIVU de la piscine, par l'achat de la patinoire d'Embrun et par la création d'un nouveau service à la population, concernant l'instruction des cartes d'identités et des passeports à la mairie.

En fin d'année ce sont deux épisodes de crues qui touchent la vallée, sans épargner notre commune.

C'est aussi la fin des travaux de rénovation pour la requalification de la Maison de la Vallée et la création d'une saison culturelle pour l'année 2024.

Prévu l'été 2023, les travaux de la cour d'école ont dû être reportés. Ils seront réalisés cet été !

En revanche, des travaux d'aménagement à la base de loisirs ont bien eu lieu, ainsi que ceux de la zone d'activité des Foulons. 2023, c'est également la création de nouveaux commerces et la fermeture de deux « historiques » : le salon de coiffure du Moulin et la boucherie, présents depuis plus de 70 ans à Pont-du-Fossé.

Le projet d'habitat intergénérationnel et inclusif "rue de la Tournée" est toujours à l'étude et celui du garage des services techniques commence.

Je terminerai ces propos introductifs par deux bonnes nouvelles : le classement de notre commune en tant que « village d'avenir » et par les résultats du recensement de cette fin d'année qui confirme une population toujours en croissance. Vous trouverez tous les détails dans ce 19^e bulletin municipal. Vous souhaitant une bonne lecture.

SOMMAIRE

Édito	01
Des nouveautés, des infos	02
Urbanisme	06
État civil	07
Finances	07
Personnel	07
Travaux réalisés en 2023	08
Études & travaux à venir	11
Vie locale • Échos du commerce	12
Vie locale & Associations	14
Culture & Animations	20
La communauté de communes du Champsaur Valgaudemar	22
Infos pratiques	24



> MAISON DE LA VALLÉE

Démarrés en juin 2022, les travaux de requalification de la Maison de la Vallée sont enfin achevés.

Après plusieurs reports de fin de chantier et de réception des derniers ouvrages, dont la véranda reliant la salle principale à la salle de réunion, côté Drac, fin juillet, l'inauguration officielle a eu lieu le 16 septembre 2023.



✿ Inauguration de la Maison de la Vallée

> OTI ET PNE : DU NOUVEAU À LA MAISON DE LA VALLÉE

La modernisation de l'accueil à la Maison de la Vallée a été programmée en différentes phases échelonnées entre 2022 et 2024, dans le cadre du partenariat entre le Parc national des Écrins, l'Office de Tourisme du Champsaur-Valgaudemar et la Commune.

L'exposition permanente consacrée à la haie et à la biodiversité cachée avait été inaugurée par le Parc en février 2022.

En 2023, c'est l'Office de Tourisme et la Commune qui ont investi à la fois dans le rafraîchissement des peintures, de l'éclairage et l'installation d'un sanitaire en lien avec la réhabilitation du bâtiment portée par la Commune.

Courant 2024, le Parc national a mis en place un totem pour signaler les services d'accueil (exposition, boutique, information touristique...) en bordure du parking du côté de la mairie. Ce totem a été conçu par un graphiste et un ferronnier de l'Embrunais. Fabriqué en acier corten (aspect rouillé pour la patine) il s'inspire de la spirale de vie du logo du Parc et représente quelques espèces de faune et de flore.

Enfin, des panneaux d'affichage extérieurs, des modules d'information sur la randonnée (cartes, etc.), du nouveau mobilier et un espace enfant seront installés progressivement afin d'être prêts pour accueillir le public d'estivants dès le mois de juin.

Ainsi, l'accueil touristique et l'information sur le Parc national des Écrins sont modernisés. Saint-Jean-Saint-Nicolas dispose désormais d'un équipement équivalent aux maisons du Parc national présentes dans les autres vallées (Valgaudemar, Vallouise...).



✿ Le Totem face à la Maison de la Vallée

> PATINOIRE : BILAN SAISON ET PERSPECTIVES

Avec l'aide des bénévoles, il a été possible de faire fonctionner la patinoire avec un seul employé salarié, et ceci, à condition d'affecter un des agents du service technique en remplacement du responsable de la patinoire, lors de ses jours de congé.

La hausse des tarifs a généré une augmentation des recettes, sans diminuer la fréquentation.

On sait désormais qu'il est possible de maintenir de la glace de manière naturelle, sur cette patinoire artificielle. L'expérimentation de janvier a permis de vérifier ce qui



✿ Bilan saison patinoire

était une hypothèse, à condition que les températures le permettent. Aucun recours aux compresseurs n'a été nécessaire les 15 derniers jours de janvier 2023, grâce à des températures nocturnes entre -10 et -16,9 degrés.

Sans aucune surprise, ce sont les deux semaines de la zone des « Marseillais » qui ont enregistré le plus d'entrées.

La consommation totale, de novembre au 4 mars a été de 38 562 Kwh (HP) et 11 559 Kwh (HC), avec une moyenne journalière de 554 Kwh (HP), et une pointe à 989 KWh le 4 mars.

Ces trois principales mesures ont permis pour la première fois de dégager un bilan financier positif.

Le montant des dons des différents mécènes a permis de sécuriser l'ouverture de la patinoire. Cette précieuse aide servira à financer des animations, autour et sur la patinoire, organisées par l'association « Les Amis de la Patinoire », sur plusieurs années.

Grâce aux subventions de la Région et du Département, nous avons pu acheter la patinoire d'Embrun, financer le changement de la sonorisation, remplacer les projecteurs et commencer à étudier l'installation d'un voilage d'ombrage. Le soleil étant dévastateur ! Comme espéré, cette patinoire est plus rapide à installer, une semaine au lieu de trois. De plus, aucune fuite à déplorer !

Afin de faciliter l'ouverture au cours des vacances de février, il a été décidé d'employer un saisonnier supplémentaire, durant cette période particulièrement chargée.

« Les Amis de la Patinoire » ont programmé des animations et sont présents pour seconder le personnel salarié. Enfin, l'étude pour l'installation d'un voilage d'ombrage est en cours. Un bel avenir pour la patinoire.

➤ INAUGURATION DES LOCAUX DE L'ANCIENNE TRÉSORERIE

Les travaux dans l'ancienne trésorerie ayant été réalisés en 2022, ces locaux sont devenus un Accueil de Loisirs Sans Hébergement géré par l'ASCR de St-Jean-St-Nicolas, pour les enfants de 3 à 5 ans. L'inauguration des locaux a eu lieu en janvier 2023.



✿ Inauguration des locaux de l'ALSH

➤ UN NOUVEAU SERVICE À LA MAIRIE : LES CARTES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS

Nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal. Afin de réduire les délais pour l'obtention d'une carte

d'identité ou d'un passeport, l'Etat a décidé d'accroître le nombre de communes équipées d'un dispositif de recueil de demandes. La commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas a répondu favorablement à cette demande de l'Etat afin de rendre service à la population.

Dès le mois de juillet, les demandeurs se sont pressés pour obtenir ces précieux sésames, les chiffres ci-dessous donnent l'ampleur de la tâche.

**691 DOCUMENTS REMIS AUX DEMANDEURS :
347 CNI et 344 Passeports**

➤ DISSOLUTION DU SIVU DE LA PISCINE DU HAUT DRAC

L'Arrêté Préfectoral du 23 février 1968 autorisait la création d'un syndicat intercommunal pour la construction et Conseil Municipal du 30 mars 1968 définissait dans son article 11, la répartition des charges : 33 % à la commune de Saint-Léger-les-Mélèzes, 23 % à celle de Chabottes et 44 % à Saint-Jean-Saint-Nicolas. Les statuts du syndicat ont été votés le 4 avril 1969 pour une durée fixée à 30 ans...

En 2018, la Préfecture informe la commune qu'il serait souhaitable d'envisager la dissolution du Syndicat, ce dernier n'ayant plus d'activité depuis une quinzaine d'années (fermeture de la piscine en 1999). Il a été décidé en conseil municipal de ne pas se prononcer sur cette demande.

Le 16 juillet 2021, une réunion est organisée entre les élus des 3 communes pour discuter de l'avenir de la piscine, suivi d'une réunion en Préfecture.



✿ La piscine du Haut Drac



Des nouveautés, des infos

Le 19 août 2022, l'Arrêté Préfectoral prononce la dissolution du syndicat intercommunal et annonce la nomination d'un liquidateur et l'Arrêté Préfectoral du 24 mars 2023 fixe la répartition de l'actif et du passif mettant fin à l'exercice des compétences du syndicat. Ainsi Le critère de territorialisation est retenu pour le transfert des biens acquis par le syndicat. Le total de la balance comptable, les parts sociales et la trésorerie sont transférés à la commune de Saint-Léger-Les-Mélèzes qui reversera une part aux communes de Chabottes et Saint-Jean-Saint-Nicolas évaluée en fonction de leur participation aux dépenses du syndicat. Ces parts sont fixées respectivement à 5 318,35 € et 10 174,24 €.

Ainsi, le coût exorbitant de la mise aux normes aura mis fin aux 30 années de fonctionnement de la piscine olympique !

À Saint-Léger-Les-Mélèzes désormais de gérer cette « friche industrielle ».

➤ L'AIRE DE CAMPING-CAR

La commune avait lancé un appel d'offres afin de trouver un nouveau prestataire pour gérer l'aire de camping-car du Châtelard. La société Aires Services a été retenue pour la gestion des six prochaines années.

Le système informatique et la barrière datant de 2016 ne sont plus compatibles directement avec les systèmes actuels et surtout avec la nouvelle société. Le conseil municipal a fait le choix d'un système neuf, compatible.

Malheureusement, en fonction des délais des marchés publics, des différentes démarches administratives et du recours de l'ancienne société d'exploitation, la nouvelle aire n'a été opérationnelle que début septembre.



✿ L'aire de camping car

➤ UNE SUCCESSION DE CRUES EXCEPTIONNELLES CET AUTOMNE 2023

Entre le 18 octobre et le 14 décembre 2023, le bassin versant du Drac Amont a été traversé par une série de neuf perturbations.

Un premier évènement exceptionnel a eu lieu le 20 octobre

2023. Les pluies, concentrées sur 48h présentent une occurrence centennale à pluri-centennale selon les communes. Les crues qui en ont résulté, sont qualifiées de décennales à cinquantennales selon les secteurs du bassin versant. C'est ce 20 octobre à 11 heures du matin que le Drac a été le plus haut sous le pont du Pont ! Tous les ouvrages ont résisté hormis un enrochement de protection au niveau du Châtelard.

Six autres perturbations ont suivi ce premier épisode, chacun à 2 ou 3 jours d'intervalle. Bien que moins intenses, avec des caractéristiques plus habituelles, elles ont provoqué des crues d'occurrence décennale car elles interviennent sur des sols de plus en plus saturés en eau.

Le 1^{er} décembre 2023, un nouvel évènement exceptionnel est intervenu avec des pluies incessantes sur plus de 48h. Les pluies sont qualifiées de décennales à centennales et la crue du Drac semblait encore plus forte que celle du 20 octobre.

C'est cette crue qui a le plus occasionnée de dégâts sur la commune : inondation des caves dans Pont-du-Fossé par remontée de la nappe, débordement de la source des Fayards dans Montorcier et, sur l'aire de loisirs du Châtelard et destruction de la passerelle des Adous. Les dégâts les plus importants ont concerné le collecteur d'eaux usées au droit de Plein Soleil. Alors que les berges avaient



✿ Des crues automnales exceptionnelles

résisté aux premiers assauts, un linéaire de 140 mètres de berges est parti dans le Drac emportant avec lui le collecteur intercommunal d'eaux usées ! Il faudra 20 jours aux entreprises FESTA et SATP pour réparer les dégâts. Une réelle prouesse pour toutes les parties prenantes.

Au global, les précipitations tombées représentent 3/4 des précipitations annuelles moyennes en seulement 2 mois, les cumuls dépassent 850 mm entre le 20 octobre et le 14 décembre 2023.

➤ CRUES, BOIS, EMBÂCLES ET DROITS !



✿ Embâcles

Si vous êtes propriétaire d'un terrain au bord du Drac, vous êtes propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci (*article L. 215-2 du code de l'environnement*).

Dans ce cas vous êtes tenu à son entretien régulier (*article L. 215-14 du Code de l'environnement*) pour permettre l'écoulement naturel des eaux. Aussi, contrairement aux idées reçues, l'abattage de la végétation instable en berge et l'élimination des débris et autres amoncellements de végétaux (embâcles) dans le lit des cours d'eau sont de fait autorisés (sans accord préalable des services de la police des eaux). Il s'agit là d'opérations d'entretien léger, réalisées, sans utiliser d'engin mécanique (de type tractopelle) susceptible de dégrader les berges ou le lit du cours d'eau et d'impacter les milieux aquatiques.

Ainsi, suite aux crues de l'automne 2023 et aux nombreux embâcles qui se sont déposés dans le lit du Drac, **nous invitons les propriétaires de parcelles en bord de cours d'eau, à réaliser si nécessaire ces opérations d'entretien** ou à donner leur autorisation à toutes personnes souhaitant réaliser celles-ci.

➤ VILLAGE D'AVENIR

Annoncé le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, « Villages d'avenir » est un programme qui vise à accompagner des communes rurales de moins de 3500 habitants dans la réalisation de leurs projets de



✿ Saint-Jean-Saint-Nicolas, commune labellisée « Village d'avenir »

développement. Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), « Villages d'avenir » vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires. Ce qui est déjà le cas de l'opération « Petites villes de demain » portée par la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar.

Sur 2458 communes labellisées « Villages d'avenir » en France, ce n'est pas moins d'une cinquantaine de communes des Hautes-Alpes qui a été sélectionnée.

Cette labellisation promet un renforcement de l'aide de l'État dont notre commune bénéficiera. Concrètement, une cheffe de projet va accompagner notre commune pour faire aboutir le projet d'habitat inclusif multigénérationnel.

➤ INAUGURATION DES OUVRAGES DU CAPTAGE DE LA NAPPE DE CHOULIÈRES

Dans le bulletin municipal n°18, une présentation du SIE-NAD (Syndicat Intercommunal d'Exploitation de la Nappe Alluviale du Drac) avait fait l'objet d'un article.

Le jeudi 14 septembre 2023, les élus de cinq communes du Champsaur se sont retrouvés en présence du Préfet et de Patrick Ricou pour inaugurer ce puits de Choulières qui permet à ces communes de mutualiser et sécuriser leur alimentation en eau potable.

Une interconnexion des réseaux par le biais de 3 km de canalisation, une station de pompage et un surpresseur ont été financés par le Département à hauteur de 30 %, par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour 50 % pour un montant de 1,2 millions d'euros.

Pour mémoire, la commune de St-Jean-St-Nicolas a un droit d'eau de 4l/s et a participé au financement des 20 %.

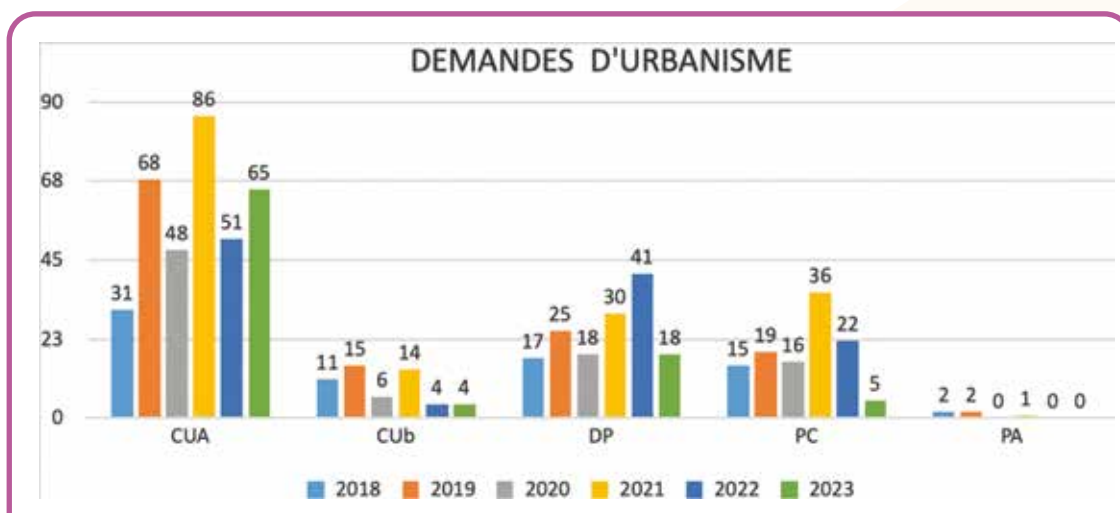


✿ Inauguration des ouvrages du captage de la nappe de Choulières



RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'URBANISME 2023

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CUA	31	68	48	86	51	65
CUB	11	15	6	14	4	4
DP	17	25	18	30	41	18
PC	15	19	16	36	22	5
PA	2	2	0	1	0	0
TOTAL	45	61	40	81	67	27



➤ LA TAXE FONCIÈRE

La taxe foncière est due par les propriétaires. Elle s'établit sur la moitié de la « valeur locative cadastrale », un loyer théorique, sans rapport avec celui que vous pourriez tirer du logement.

Or cet indice est revalorisé chaque année par le Gouvernement, selon l'inflation. Pour 2024, il en découle une hausse de 3,9 % de la base de calcul.

Lors du vote du budget, les taux d'imposition communaux pourraient être réévalués, ce qui n'a pas été le cas depuis de nombreuses années.

	Taux communaux 2022	Taux communaux 2023
Taxe foncière / bâti	49,89	49,89
Taxe foncière / non bâti	83,78	83,78
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	21,15	21,15

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été définitivement supprimée en 2020, puis en 2023 pour l'ensemble des contribuables sur la résidence principale. Toutefois, la commune reçoit une compensation en contrepartie, de la part de l'État.

➤ L'OUTIL DE LA FISCALITÉ EN RÉPONSE À LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT

Il existe un déséquilibre entre l'offre et la demande de logements, entraînant des difficultés sérieuses d'accès pour se loger, principalement à l'année, aussi bien au niveau national que dans notre commune. Ces difficultés se caractérisent notamment par un coût élevé des loyers, un niveau important des prix d'acquisition des logements anciens. Peu de biens sont à louer à l'année, particulièrement dans nos régions touristiques. Les collectivités ont dû réduire les surfaces à construire, donc les prix des terrains à bâtir augmentent. Afin d'enrayer cette problématique, le gouvernement a instauré deux leviers fiscaux :

- l'instauration d'une taxe sur les logements vacants (8 % sur notre commune), dont le produit sera versé à l'Agence Nationale de l'Habitat ;
- la possibilité pour les communes de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (42 % de résidences secondaires, soit plus 360 logements sur St-Jean-St-Nicolas - données de 2014) de 5 à 60 %.

Ainsi, dans l'optique d'accroître l'offre de logements à l'année, après en avoir mesuré l'impact et avoir aussi un effet significatif, le conseil municipal a voté une majoration de 30 % de cette taxe d'habitation, dont l'intégralité du produit sera affectée aux actions culturelles de la commune. Concernant ces deux taxes, des possibilités d'exonération sont possibles.

État civil

➤ BILAN ÉTAT CIVIL 2023

Naissances	6
Mariages	7
PACS	2
Décès	27
	<i>dont 10 personnes nées ou domiciliées sur la commune</i>

Finances

➤ LES CHIFFRES-CLÉS DU BUDGET COMMUNAL

1 588 749 € ➤ C'est le montant des dépenses de gestion des services communaux en 2023. Il est stable par rapport à 2022, malgré l'inflation.

1 869 055 € ➤ C'est le montant des recettes de gestion des services, dont 47 % constitue la fiscalité locale, 34 % les dotations de l'État et 19 % les produits des services.

1 384 057 € ➤ ont été investis par la collectivité pour valoriser, moderniser ou renouveler le patrimoine communal. Il s'agit essentiellement des travaux de requalification de la Maison de la Vallée, mais également de la création d'un terrain de roller-hockey, de l'éclairage du cheminement de la base de loisirs ou encore du changement de la patinoire.

131 694 € ➤ C'est le coût d'entretien et de fonctionnement des bâtiments communaux dont la moitié est représentée par l'énergie. La commune gère 6 établissements recevant du public représentant une surface approximative de 2500 m² ainsi que 10 logements communaux.

202 686 € ➤ C'est la part des dépenses dédiées à l'enfance, en forte augmentation par rapport à 2022 du fait de la réalisation de nombreux travaux à l'école.

362 € ➤ C'est le montant de la dette par habitant en 2023. Il est inférieur à la moyenne constatée dans les communes de même strate où il s'élève à 596 €

1,62 ➤ C'est le nombre d'année nécessaire à la commune pour rembourser complètement sa dette grâce à son épargne. On considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'année pour rembourser la dette avec son épargne est supérieur à 12.

Personnel

➤ DU CHANGEMENT DE PERSONNEL AU SERVICE TECHNIQUE

• **Pascal DIMITRIADES** a commencé à travailler pour la commune en 2002 comme agent saisonnier. Il est titularisé en 2013. Il a beaucoup œuvré à la patinoire qui lui tenait à cœur. Il s'occupait entre autres du fleurissement, du marché et bien évidemment du déneigement. Il prend sa retraite après 21 années à la commune. Pascal sera tout de même bien occupé, puisqu'il est aussi engagé comme pompier volontaire au centre de secours de St-Jean. Une vocation et une passion pour lui.

• **Germain BLANC**, notre mécanicien astucieux est arrivé à la commune en 2018 suite à la fusion des communautés de communes et à l'abandon du service de déneigement. Germain avait deux missions, la mécanique pour l'entretien de ce nouveau parc d'engins de déneigement, et le déneigement l'hiver. À rajouter à cela, la manutention du



✿ Départs à la retraite de Pascal et Germain

✿☀️ Personnel

matériel pour nos nombreux évènements culturels. Après 32 années passées à la communauté de communes et six années à la commune, il prend une retraite bien méritée.

Aussi, pour pallier à ces deux départs, nous avons embauché **Jérôme MICHELON**, mécanicien conducteur d'engins de déneigement en provenance lui aussi de la communauté de communes et **Florian NICOLAS**, qui reprend les missions de Pascal, aussi bien comme conducteur d'engins de déneigement, mais surtout comme pompier volontaire au centre de secours. En effet, Florian est l'adjoint au chef de centre Cédric Galland, ce qui est un énorme avantage pour la commune. Nos deux nouvelles recrues se sont rapidement intégrées dans l'équipe.

> L'ÉCOLE

Lors de la rentrée scolaire de septembre, **l'effectif s'élevait à 118 enfants**, répartis comme suit : 12 PS (petite section), 16 MS (moyenne section) et 14 GS (grande section). Dans les 4 classes élémentaires, ce sont 13 CP (cours préparatoire), 12 CE1 (cours élémentaire 1^{re} année), 16 CE2 (cours élémentaire 2^e année), 20 CM1 (cours moyen 1^{re} année), 15

CM2 (cours moyen 2^e année) qui fréquentent ces classes. Pas de changement dans l'équipe enseignante, mais du nouveau dans l'équipe du périscolaire. En effet, **Lauriane EYRAUD**, AVS (assistante de vie scolaire) est venue renforcer l'équipe du personnel communal durant le temps de restauration scolaire. **Chrystel CHALVET**, ATSEM a été remplacée pendant son congé maladie, à l'automne, par **Ana KYRYLENKO**, jeune femme ukrainienne accueillie dans un appartement du presbytère avec son compagnon, Aram.

LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE :

- Pour notre commune, un montant de 96 650,06 € soit un coût pour la collectivité par enfant de 1 028,19 € par année scolaire.

LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE :

- Pour notre commune un montant de 30 794,67 € soit un reste à charge pour la collectivité par enfant de 4,13 € par repas.

✿☀️ Travaux réalisés en 2023

> SÉCURISATION DU JARDIN PUBLIC DU MILLE CLUB

Cet espace vert est ouvert à l'ensemble de la population. Cependant, il est réservé aux enfants du centre aéré, les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires.

Attention, les chiens ne sont pas admis dans cet espace qui doit rester propre !



✿☀️ Le jardin public

> PLANTATION DE BOULEAUX

Comme vous avez pu le constater, les aulnes verts dépérissent pour finir par sécher. Chaque année, le service technique abat ces arbres devenus dangereux.

Aussi afin de maintenir un couvert arboré dans ce lieu de détente, nous avons planté 100 plants de bouleaux verruqueux provenant de la pépinière Robin. Cette essence est très bien adaptée à la ripisylve. Espérons que ces plants

vont prendre, malgré les conditions d'un automne particulièrement humide et chahuté !



✿☀️ Plantation de bouleaux

➤ VOIRIE COMMUNALE : TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

Divers travaux sont nécessaires pour maintenir nos voies communales en bon état :

- un entretien régulier pour les 30 km de voirie qui consiste à boucher les trous en formation, les « nids de poules » en fin d'hiver ;
- une reprise complète des voies les plus endommagées est planifiée avec l'aide de la Maison technique départementale au niveau du conseil.

Certaines voies ont été rénovées complètement, comme la route du Marais à Chabottonnes avec la création d'un drain spécifique, ainsi qu'une partie de la route des Jallets et du chemin de l'Aigle.

Deux grilles pluviales ont été changées : une aux Arieys et une seconde aux Estachys.

Un chemin rural situé aux Richards a été repris en régie.

L'extrémité du chemin de la petite Autane aux Diamants a été empierrée.

Le marquage routier (traçage) est refait chaque année, pour un montant de 5100 €.

Ces travaux ont été exécutés par les entreprises de la Routière, de la Colas, de SATP, de Lagier et Proximark pour un montant de 127 476 €.

Une demande de financement a été faite pour la réfection complète du revêtement du chemin de la Petite Autane puisque ce chemin désormais communal va donner accès au centre de secours.

La route de Montorcier, endommagée par les crues de cet automne, va bénéficier d'un financement spécifique.



✿ La route du Marais à Chabottonnes

➤ DES TRAVAUX À L'ÉCOLE

Des travaux conséquents ont été réalisés dans les deux salles de classes maternelles :

- travaux de peinture par l'entreprise Lagoutte pour un montant de : 8155,10 € TTC ;
- changement des rideaux : 1241,98 € TTC ;
- installation de vidéoprojecteurs dans la classe des Moyens et Grands de maternelle ;
- changement des panneaux acoustiques : 5285,10 € TTC ;
- modification de l'éclairage SAS VP Elec : 2873,76 € TTC ;
- changement des vélux entreprise Ribail Mikael : 10 824€ TTC.

Les agents du service technique ont également fabriqué des meubles de rangement sur mesure.



✿ Changement des velux



✿ La classe d'Isabelle



✿ La classe de Delphine

✿✿ **Travaux réalisés en 2023**

➤ **INAUGURATION DU STADE DE ROLLER HOCKEY**



✿ L'équipe féminine championne de France

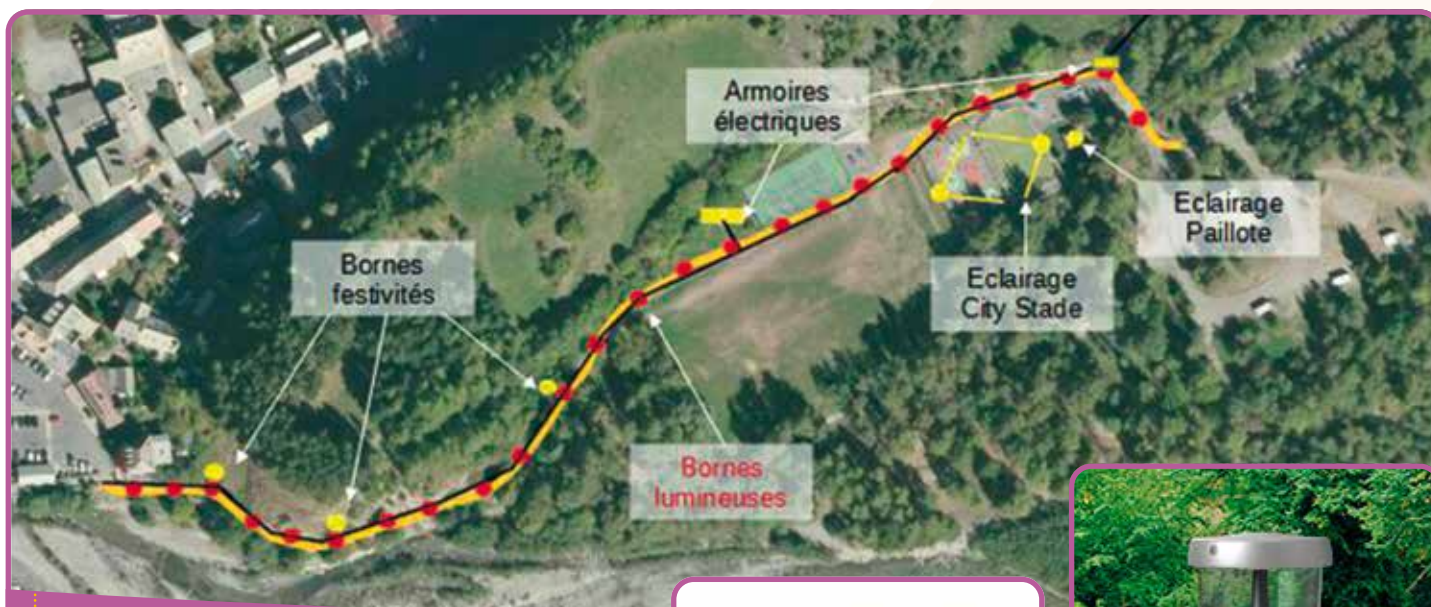
Profitant de la venue exceptionnelle de l'équipe de France féminine, championne du Monde 2021, le terrain de Roller Hockey de la base de loisirs du Châtelard a été inauguré.

Étaient présents de nombreux élus et des représentants de la Fédération Française de Roller Hockey ainsi que les dirigeants du club des Tigres du roller Hockey Champ-saur-Valgaudemar.

Le coût de l'équipement, terrassement et démolition compris, s'élève à 101 210 €.

Ce projet porté par la commune, a bénéficié de subventions de l'Agence Nationale du Sport (41,58 %) et du Département (24,95 %). L'autofinancement est de 33 866 €.

C'est finalement un équipement moderne qui répond à de nouvelles pratiques sportives et ludiques.



✿ Le cheminement lumineux

➤ **AMÉNAGEMENT LUMINEUX D'UN CHEMINEMENT PIÉTON ET SÉCURISATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES POUR L'ÉVÈNEMENTIEL**

Il était tout à fait souhaitable de poursuivre l'aménagement et le développement de la base de loisirs du Chatelard et de faciliter le déplacement à pied, le soir, des personnes entre l'aire de camping-car et le village de Pont-du-Fossé.

Ce programme a permis également de sécuriser les alimentations électriques lors des événements, l'été et d'économiser la puissance électrique nécessaire à l'éclairage du city stade, du jardin d'enfants et de la paillote, en remplaçant l'éclairage actuel par des LED. Cet éclairage s'éteindra en même temps que l'éclairage public.



✿ Les 3 bornes festivités



✿ Les 25 bornes lumineuses



Études & travaux à venir

➤ DÉSIMPÉRMÉABILISATION ET VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE

Le projet avait été confié, en 2022, à un groupement de concepteurs : Atelier Azimuts (paysagiste) et MG concepts ingénierie (infrastructure, paysage, topographie). Le projet d'aménagement ainsi que la palette végétale proposée avaient été acceptés. Le chantier aurait dû démarrer pendant les vacances scolaires de l'été 2023. Cependant, les entreprises destinataires des marchés n'ont pu réaliser les travaux prévus pendant cette période. Ce sera partie remise en juillet 2024.

➤ RÉSEAUX AEP ET ASSAINISSEMENT : TOUJOURS DES DÉPENSES !

- En 2024, il s'agit d'assurer la défense incendie du lieu-dit « la Garenne ». En effet, le réseau arrivant de la commune de St-Léger n'assure pas les débits demandés par le SDIS 05. C'est une nouvelle branche arrivant du réseau du hameau des Estachys qui va permettre cette desserte.
- D'autre part, la conduite d'assainissement située entre l'école et les Foulons va être reprise sur une longueur de 700 mètres. Située au niveau de la nappe aquifère, la vétusté de la conduite n'assure pas l'étanchéité des eaux parasites, à certaines périodes de l'année. Ainsi, d'importants volumes d'eau claire arrivent à la station d'épuration de Chabottes ce qui engendre des surcoûts de traitement.
- Par ailleurs, 130 m de canalisation situés entre la pharmacie et le croisement de la rue de l'Ajoupa seront repris pour supprimer la contrepente qui favorise la stagnation des matières et qui nécessite un hydrocurage périodique.
- Le marché de travaux va également concerner la sécurisation des accès à l'intérieur des réservoirs pour le personnel technique.

L'étude, le chiffrage de ces travaux sont assurés par le bureau d'étude Hydrétudes qui travaille, depuis plus d'un an, sur le schéma directeur d'assainissement. Celui-ci devrait être terminé cette année 2024.

➤ ÉTUDE POUR LA SÉCURISATION DE L'EAU POTABLE

Suite aux orages de la mi-septembre, l'analyse de l'eau effectuée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) indiquait une non-conformité et imposait à la commune la distribution d'eau en bouteille jusqu'à ce que les analyses confirment un retour à la normale. Suite à cet événement, les 29 septembre et 18 octobre, se sont tenues deux réunions auxquelles ont assisté les élus en charge du dossier de l'eau. Aidés par IT 05 (Ingénierie Territoriale) et l'ARS, des solutions, afin de sécuriser la ressource en eau potable sur la commune ont été envisagées :

- Le traitement de nos sources par l'adjonction de produits chlorés. Cette solution est moins onéreuse, mais elle implique un traitement permanent au chlore, de l'eau du robinet et nécessite un suivi important par le service de l'eau.
- Le traitement de l'eau par des UV (ultra violets). Cette deuxième solution est plus coûteuse car il faut alimenter électriquement les points de traitement et la durée de vie des lampes est limitée, mais elle permet de fournir une eau "de source" à la population.

- Un mixte entre ces deux solutions peut être également possible.

Chaque solution ayant ses avantages et ses inconvénients, il est décidé de confier à IT 05, l'élaboration d'un cahier des charges pour la recherche d'un cabinet d'études à même de nous orienter dans nos choix. Dossier à suivre.

➤ ÉTUDE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

Avec l'aide d'IT05, la structure d'ingénierie du Département vient en appui aux communes, pour étudier le potentiel de production d'énergie photovoltaïque, sur les parcelles communales. En effet, la commune possède 8155 mètres carrés de surfaces potentielles, réparties entre les bâtiments et les parkings.

➤ PETITE SALLE SPORTIVE OU GARAGE TECHNIQUE ?

Nous avons annoncé lors de la campagne électorale, deux projets structurants d'envergure.

Suite aux études, il a été décidé de prioriser le déplacement du local des services techniques situé au centre du village, à côté de la poste. Ce choix a été guidé par plusieurs impératifs : mise en conformité des conditions de travail du personnel et du stockage des différents produits utilisés. Par ailleurs, il est nécessaire de créer des zones spécifiques à chaque type d'activités (mécanique, menuiserie, soudure, etc). Pour ce faire, nous travaillons depuis deux ans à la définition du programme avec l'aide du CAUE et d'IT05. La consultation a été publiée afin de recruter une équipe de maîtrise d'œuvre, début avril et d'obtenir un chiffrage dans l'automne pour demander les subventions et commencer les travaux en 2025.

Le nouveau garage de 600 mètres carrés aux normes actuelles sera situé dans la zone d'activité des Foulons.

➤ LE PROJET D'HABITAT DE LA RUE DE LA TOURNÉE

Comme nous vous l'avions présenté lors des vœux du maire et dans le bulletin de 2022, ce projet avance.

De nombreuses réunions de la commission d'élus ont permis d'en cerner le contour et le contenu. Un bureau d'études a été retenu avec l'aide du CAUE. Pierre-Charles Marais, du bureau Regain, spécialiste de l'habitat participatif, a organisé 3 réunions publiques qui ont attiré un grand nombre de personnes intéressées. Un groupe s'est formé d'une quinzaine d'éventuels futurs habitants qui se réunissent régulièrement.

Un diagnostic immobilier a également été mené par l'agence Quadral qui a confirmé les besoins en termes de logement et les a précisés.

Cet ensemble immobilier pourrait comporter entre 15 et 20 logements (T2, T3, T4) sur la parcelle communale située rue de la Tournée.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Notre commune a été retenue dans l'opération « Village d'avenir » (voir l'article consacré à ce sujet) et la commission en charge de ce projet doit rencontrer la chargée de mission.

De plus, une étude juridique est en cours auprès des avocats conseils de la commune afin d'envisager le montage juridique de l'opération.



• LA LAVERIE DES FOULONS



La laverie est ouverte depuis 4 mois.

Nous accueillons les particuliers avec un espace libre-service durant nos heures d'ouverture. Nous proposons aussi un service de nettoyage du linge lavé, séché, plié et repassage en supplément.

Nous proposons également un service de blanchisserie pour les professionnels du tourisme et gîtes avec possibilité de livraison. Devis sur demande.

Nous proposons un service de location de linge de lit et de toilette.

Nous nettoyons les couettes, les couvertures, les housses de clic-clac, les rideaux...

Ouvert du lundi au samedi. Fermé les dimanches et jours fériés.

Nous ne faisons pas de nettoyage à sec.

• LA BELLE ROUGE

C'est le 5 septembre 2023, qu'Amélie Collus a ouvert une cave à grignoter à la place de la boutique « Dr Phone » à Pont-du-Fossé.

Arrivée dans la vallée en 2010, Amélie travaille comme saisonnière au Chalet de Rocherousse, au Café Merlettois et au Refuge du Tourond.

Après l'obtention de son diplôme de caviste, elle travaille pendant 10 ans aux Vins Bertrand à Gap et décide d'ouvrir sa cave dans le village où elle est arrivée, il y a 13 ans.

Le concept : c'est avant tout une cave à vin où il est possible de déguster un verre en grignotant une planche ou un plat, ce qui est possible à toute heure.

La cave offre une sélection de vins en bouteille et en cubi, du champagne, de la bière, du rhum, du whisky et autres spiritueux pour tous les budgets. Vous y trouverez également une gamme de boissons sans alcool.

Les mardis soir, la cave à grignoter s'anime en proposant des soirées-dégustation à thème et un week-end par mois, il est possible de savourer des huîtres avec un verre de blanc.

La cave ouvre de 9h à 19h et le dimanche de 10h à 12h et ferme le lundi (sauf pendant les vacances) et le mercredi.



• L'ASSOCIATION "CORPS ET ÂMES"

L'association « Corps et Âme » a été créée en avril 2023 par Anne Rolland (thérapeute en énergétique traditionnelle chinoise), Caroline Duranton (monitrice ME3C) et Pauline Barbot (praticienne massage bien-être). Toutes les 3 ont en commun une activité liée au bien-être.

Cette association a pour ambition de regrouper des thérapeutes dont l'activité est en lien avec la santé, le mieux être, le mieux vivre et de proposer des activités autour de ces thèmes sous forme d'ateliers, de conférences, de stages ou tout autre forme de manifestation donnant de la visibilité à nos professions et à ce qu'elles peuvent apporter comme amélioration globale de notre bien être.

Depuis septembre 2023, Caroline Duranton propose des séances de ME3C pour les adultes et les enfants/adolescents afin de leur apporter des outils pour développer toutes leurs potentialités, d'améliorer leur bien-être et leur équilibre, et de favoriser leur relation aux autres.

Des ateliers mensuels ont également été organisés et animés par des thérapeutes de la vallée et de la région. Nous citerons :

- Histoire des plantes de sorcières et de la sorcellerie animé par Clara Champagne, naturopathe et gérante de l'herboristerie Arom'Aix à Aix-en-Provence.
- Comment aborder l'hiver en médecine traditionnelle chinoise couplé à une session de Yin Yoga animé par Anne Rolland et Paula Reynaud (professeur de yoga).
- Les huiles essentielles de l'immunité animé par Julie Fournier-Jumain, naturopathe à Veynes et Serres.
- Conférence-concert sur la musique des plantes animé par Laure Charrin, énergéticienne et professionnelle de la voix à Saint-Jean-Saint-Nicolas.
- Atelier d'iridologie animé par Jennifer Nicol, naturopathe à Saint Cannat.

Pour connaître les dates des prochains ateliers et recevoir les informations sur les autres événements à venir n'hésitez pas à nous contacter directement ou voir notre page facebook.

Anne ROLLAND : 06 78 01 45 62

Caroline DURANTON : 06 85 51 29 66

Pauline BARBOT : 06 83 31 43 42

• LES GLACES À LA GARENNE

Depuis l'été 2022, M'ICE est installé dans le bâtiment de l'ancienne discothèque, à côté de Biocoop.

Anaïs et Régis vous accueillent dans leur espace dégustation coloré et chaleureux ou à l'ombre des pins quand le soleil est là. Vous pouvez déguster sur place ou à emporter.

C'est dans un laboratoire flambant neuf qu'Anaïs prépare crèmes glacées, sorbets, pâtisseries glacées, macarons et autres délices. Elle élabore des créations originales comme les bûches à Noël, les galettes des rois, les mignardises de la Saint Valentin...

Toute la production est concoctée localement avec un maximum de matières premières issues du Champsaur. Vous pouvez également retrouver les produits M'ICE chez de nombreux partenaires de la région.

• LE SALON DE COIFFURE « DÉCLIC »

C'est à l'automne 2023 que le salon de coiffure « Déclic » a cessé d'être en activité.

Catherine Giraud-Telme, la gérante, avait repris la suite de Claudine Pourroy en donnant un nouveau nom au salon en 2007.

• ALP VÊTEMENTS

L'Alp Vêtements est une boutique au cœur du village de Pont-du-Fossé où vous pouvez trouver du prêt-à-porter, des vêtements techniques multimarques, de la location de raquettes, du matériel de via ferrata, des chaussures de ville et de sport, tout au long de l'année.

L'Alp Vêtements a été créé il y a 60 ans par Jean-Claude et Armande Dolce et repris, par la suite, par leur fille Dominique qui a « mené sa barque » pendant 30 ans avec rigueur et dynamisme.

Après Dominique, la reprise du magasin s'est faite en novembre 2023 par Fanny Thomas qui va continuer à préserver cet esprit familial et technique déjà mis en place, tout en gardant la même équipe bienveillante auprès de sa clientèle.



• LA BOUCHERIE « AU GUEULETON »

C'est avec regret que nous avons appris, en début d'année 2024, la fermeture de la boucherie du village après 18 mois d'activité.

Nous souhaitons une réouverture prochaine de ce commerce essentiel pour la vie de notre village.

• LE BISTROT DU DRAC

Après un incendie, il rouvre ses portes.





➤ LE LYCÉE POUTRAIN

Pour la rentrée 2023, 169 lycéens sont inscrits dont 77 internes et il faut rajouter 8 apprentis de la mention complémentaire « Énergies renouvelables » et 6 personnes en titre professionnel « Menuisier de fabrication bois et dérivés ».

Depuis le mois de juin 2023, l'ensemble de l'internat est en rénovation et les internes ont été logés dans différents centres, dont le Bonhomme de neige et la Pusterle sur la commune de St-Jean-St-Nicolas.

Les élèves auraient dû réintégrer leur chambre juste après les vacances de la Toussaint, mais ils n'ont pu le faire qu'à la mi-janvier, en raison de la présence d'amiante.

À partir du mois d'octobre, l'équipe pédagogique a vu partir à la retraite, sans être remplacé, Jean-Marc Brochier. Arrivé en septembre 1982, il a enseigné pendant 41 ans dans plusieurs sections : CAP Électricité en Bâtiment, BEP Installateur Conseil en Équipement du Foyer (BEP ICEF), Bac Pro Maintenance de l'AudioVisuel ÉLECtronique (Bac Pro MAVELEC), Bac Pro Systèmes Numériques (Bac pro SN), CAP Monteur Installateur Sanitaire et il y a une vingtaine d'années BEP Technique du froid. Le travail du bois a fait partie, aussi, de ses compétences lors de la construction de cabanes en bois. Dans les années 2000, lorsque la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) a été mise en place au lycée, il a été un des premiers à se former au secourisme afin de transmettre aux élèves.

C'est avec une grande émotion, que nous avons appris le 5 août, le décès, par arrêt cardiaque, de Jean-Yves Jausaud, lors d'une balade à vélo. C'était en juin 2021, après 35 ans en tant qu'enseignant au lycée POUTRAIN qu'il avait pris une retraite bien méritée. Bien qu'étant à la retraite, Jean-Yves était resté le président de l'association Prégentil-Montorcier gestionnaire du lycée POUTRAIN, qu'il occupait depuis 2018.

C'est Bernard Reynier, artisan-commerçant à Pont-du-Fosé et membre du conseil d'administration, qui a assuré l'intérim jusqu'à l'assemblée générale du mois de novembre au cours de laquelle il a été élu président.

Estelle Turc, la secrétaire principale, sera secondée par Aurore Bellon, suite au départ de Aurélia Gleize, en fin de contrat d'apprentissage.

RÉSULTATS DES EXAMENS DE JUIN 2023

- Diplôme National du Brevet : 91,6 %
- Bac Pro SN (Systèmes numériques) : 87,5 %
- Bac Pro TMA (Technicien Menuisier Agenceur) : 83,3 %
- Bac Pro TISEC (Technicien en installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques) : 91,6 %
- CAP MIS (Monteur Installateur Sanitaire) : 100 %
- CAP IMTB (Interventions en Maintenance Technique du Bâtiment)

ENTREPRENEURS ! Apportez votre concours pour que la formation professionnelle et l'alternance restent dans les Hautes-Alpes. Versez directement votre solde obligatoire (13 %) de votre taxe d'apprentissage au LYCÉE POUTRAIN.

Veuillez trouver le formulaire sur le site internet : www.lyceepoutrain.fr rubrique espace entreprise.

➤ DU NOUVEAU À POUTRAIN

Cette année, une nouveauté : l'ouverture d'une **section VTT- ski de fond** comprenant une formation de 66 heures réparties sur 22 séances de 3h les lundis matins. Cette formation s'adresse à 12 élèves et elle est dispensée par les enseignants d'EPS du lycée et des moniteurs d'État option VTT, et bien sûr, les séances s'effectueront sur le territoire du Champsaur-Valgaudemar.

Durant la période hivernale, les élèves iront à la base de loisirs d'Orcières pour suivre 6 séances de ski de fond afin de maintenir leur condition physique et 2 séances de biathlon à Ancelle seront organisées.

Cette section vise trois objectifs pédagogiques :

- former et perfectionner les élèves dans l'activité physique VTT, en développant des capacités motrices ainsi que des connaissances sur soi-même (gestion de l'effort, biomécanique, entraînement) ;
- développer des connaissances mécaniques sur le fonctionnement et l'entretien d'un vélo ;
- sensibiliser les élèves à l'importance de la préservation du milieu montagnard (connaissance de la faune et de la flore).

Deux partenaires opérationnels, le Club de VTT « ALTI BIKE » et la société « La maison du VTT » aideront les enseignants du lycée à mener à bien cette formation. Ce cursus permettra de commencer à préparer un diplôme de moniteur VTT, activité sportive en pleine expansion dans la vallée du Champsaur-Valgaudemar.

Le lycée recherche toujours des partenaires financiers pour aider à réduire l'impact financier.

➤ LA FÊTE DES 50 ANS DE LA CHORALE DU CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

En 1971, est nommé un nouveau curé dans la paroisse de Saint-Jean-Saint-Nicolas, le Père Jean Peuroy qui sera à l'origine de la création de la chorale.

Le 21 juin 1982, lors de la première fête de la musique,



✿ Les 50 ans de la Chorale

le Père Jean Peuroy proposa d'animer la place du village de Pont-du-fossé, avec la chorale. À partir de ce jour, le groupe sera intimement lié à la vie locale.

Le 23 septembre 2023, une réunion des choristes et anciens choristes a eu lieu à la salle Jean-Paul Reynier, pour fêter les 50 ans et plus de cette chorale. Plusieurs choristes, toujours actifs, participant à cette chorale depuis l'origine, étaient présents dont Josette Reynier.

Depuis 2016, Kevin OSS a pris la direction de cette chorale qui répète à St-Bonnet et au Pont.

➤ MUSÉE DU MOULIN & ÉCOLE D'AUTREFOIS

« Faire revivre les traditions et conserver la mémoire du passé » tels sont les objectifs de l'Association du Musée du Moulin & de l'École d'Autrefois.



✿ L'École d'autrefois

L'installation, dans l'ancien moulin, des objets usuels et outils d'antan permet de faire découvrir la vie quotidienne et le travail au siècle dernier. Les visiteurs vacanciers « en curieux » et les habitants locaux « évoquant leurs souvenirs » peuvent, au cours des visites libres ou guidées, découvrir tout un passé - pas si vieux - mais tellement différent ! La découverte se poursuit dans l'annexe - partie neuve - du musée. Ces deux sites proposent des expositions permanentes mais aussi des installations temporaires « à thème » et les murs accueillent des œuvres (peintures et/ou photos) d'artistes locaux.

Dans l'ancienne école communale de Saint-Jean, les visiteurs, les plus anciens, évoquent avec nostalgie leur scolarité alors que les plus jeunes, venant en famille ou en groupes scolaires pendant leur séjour dans les centres-accueil de la vallée, découvrent un mode d'enseignement bien différent de leur vécu actuel ! Pendant une heure, ils vivent comme « avant » et expérimentent l'écriture au porte-plume à l'encre violette, les « bons points » mais aussi les « punitions »...

Toutes ces activités sont proposées aux autocaristes sur des projets de visites « à thème » ; lesquelles remportent un franc succès !

Le Musée participe aussi aux manifestations saisonnières du village : vide-grenier, fête gourmande, festival du film « Retours du Monde », marché de Noël...

C'est l'investissement des membres du conseil d'administration, des bénévoles et le professionnalisme des salariées qui permet un développement harmonieux de ces activités. Ce sont aussi les aides financière et matérielle et la reconnaissance de nos partenaires, la commune, le département, qui permettent à l'association de perdurer.

Cette année, les fenêtres de l'école ont été remplacées avec

un double vitrage, sur des supports bois qui conservent au bâtiment son caractère « ancien et authentique » ; celles du Moulin devraient être prochainement renouvelées.

Malgré la satisfaction générale des visiteurs, on constate en ce début d'année une baisse de fréquentation notoire, due à la conjoncture économique actuelle. Nous nous étions bien relevés de l'épisode « covid » donc la bonne volonté de tous permettra de faire face à cette nouvelle situation car il est important de conserver ce souvenir d'un patrimoine riche de traditions et d'une certaine forme de culture !

➤ LE RÉSEAU DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une fois par mois, se tient, dans la salle de la médiathèque, le relais organisé par Marie-Agnès Arbaud, responsable du Relais Petite Enfance (RPE) avec les assistantes maternelles du Champsaur-Valgo.

D'autres rencontres se tiennent également trois fois par semaine dans différents lieux, dans toute la vallée du Champsaur, tout au long de l'année. Ces ateliers ont lieu également en l'extérieur, à la base de loisirs du Chatelard à la belle saison.

Ces matinées se déroulent entre 9h30 et 11h30. Chaque assistante maternelle est libre d'y assister ou non. Chacune vient avec 1, 2, 3 ou 4 enfants qui ont entre 3 mois et 3 ans. Lors de ce temps, des activités sont proposées et notamment des activités autour de la lecture : découverte d'albums, lecture libre, raconte-tapis ou encore kamishibai.

La venue à la médiathèque de ce très jeune public qui demande une attention particulière, est l'objet de plusieurs enjeux dont : la socialisation (à savoir la fréquentation d'autres enfants), le partage d'une animation, l'initiation à la culture, orale ou écrite et la découverte des mots.

L'enfant, tout d'abord, bénéficie d'une réelle liberté. Il est libre de bouger et de toucher les livres, or les tout-petits ont souvent une écoute motrice et la manipulation permet l'appropriation.

Ces rencontres sont attendues avec impatience autant par les tout-petits que par les assistantes maternelles qui apprécient ces temps d'échanges entre professionnelles.

➤ DU CÔTÉ DES PÊCHEURS L'ASSOCIATION AAPPMA

Après une saison 2022 marquée par une sécheresse inhabituelle, notre association craignait que la saison 2023 soit gravement impactée, tant sur le nombre d'adhérents que sur le plan de l'impact sur la faune de nos torrents, ruisseaux et rivières, et notamment sur les truites.

Nous avons constaté une augmentation du nombre d'adhérents (126 cartes en 2018, 419 cartes en 2023). Quant au niveau de la population des truites, les prises seraient équivalentes à celles des années précédentes.



✿ Albin Ribail, un pêcheur émérite

✿☀ Vie locale & Associations

La fête de la pêche organisée par notre association, le 4 juin 2023, encadrée par 16 bénévoles, a bénéficié des subventions des mairies de St-Jean-St-Nicolas, Chabottes et St-Léger-les-Mélèzes que nous remercions très sincèrement. La fédération de pêche départementale a fourni les poissons. Soixante-quatre enfants, venus de notre commune et des communes voisines, ont pu participer à cette fête et certains, lors de cette première prise de contact avec le monde de la pêche, ont montré un réel enthousiasme.

Un grand merci à monsieur Jean Combes du camping du Diamant pour avoir mis gratuitement ses installations à disposition.

L'AAPPMA a procédé à deux lâchers de truites sur-densitaires les 6 mars et 27 juillet et à un lâcher de jeunes saumons de fontaine en tête de torrents le 5 octobre.

Dans le cadre de notre mission de protection des milieux aquatiques, des membres du bureau ont procédé à deux interventions pour le nettoyage de gros déchets dans le lit du Drac.

En ce qui concerne les relations avec le canal de Gap, nous continuons à être très vigilants sur les débits minimaux à respecter et faisons régulièrement des visites de contrôle au local technique. Malheureusement, nous avons constaté à deux reprises que des lâchers de boues ont été réalisés sans autorisation administrative. Sans pouvoir en mesurer l'impact, tout laisse à penser qu'il ne peut être que négatif. Deux plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie. Sans suite à ce jour.

Les crues du mois de décembre ont causé de l'inquiétude, au niveau de l'impact sur les populations de truites que nous ne pourrions évaluer que la saison prochaine et au niveau des dégradations des berges du Drac. Des renforcements ponctuels nous semblent nécessaires.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, au gérant du bar des Estèves de Chabottes et à l'Office de Tourisme qui assurent la vente des cartes de pêche et aux élus qui nous soutiennent et nous permettent de garder une trésorerie saine.

**Rendez-vous début mars pour l'ouverture.
L'AAPPMA, la truite du Haut-Champsaur.**

➤ ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE RURALE

En 2023 l'ASCR a continué à jouer son rôle au service de la population, dans ses deux axes essentiels : les activités culturelles et sportives et l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) 3 - 12 ans. Pour cela, nous avons comptabilisé 372 adhérents.

Les activités culturelles et sportives mises en place depuis plusieurs années et tout au long de l'année (sauf vacances scolaires), avec des intervenants qualifiés, permettent à la population de tout âge et en fonction de ses possibilités et de ses « plaisirs » de pratiquer une activité de proximité dans les locaux mis à disposition par la Municipalité.

Pour l'ALSH, avec 2 lieux d'accueil différents (3- 5 ans et

6 -12 ans), les enfants ont pu s'épanouir dans leur expérience de la vie collective, développer leur créativité et leur imagination avec des activités différentes telles que la cuisine (confiture de pissenlits), la création d'objets glissants non identifiés et de nombreuses créations diverses, etc.

Ils ont découvert de nouvelles pratiques sportives, artistiques et culturelles : contes et légendes du Champsaur, métiers d'autrefois, rugby dans les différents continents, observations des petites bêtes, etc. Tout ceci avec des programmes à thème.

Nos animateurs sous la « houlette » du directeur ne manquent pas d'idée pour offrir aux enfants le maximum d'activités diverses et variées, pour pourvoir à leur épanouissement.

Trois séjours (1 vacances de printemps, 2 en été) à Guillestre, à Éoures (05) et en Ardèche ont été organisés.

QUELQUES CHIFFRES :

- 618 présences à l'ALSH les mercredis.
- 99 enfants différents ont fréquenté l'ALSH lors des petites vacances dont 442 participants.
- 143 enfants différents pour les 5 semaines des vacances d'été dont 692 participants.

Animations dans le village : spectacle de fin d'année avec les participants aux activités, exposition photos des photographes de l'activité photo, déambulation pour le carnaval et concert batucada au marché, participation au téléthon avec vente d'objets.

Le conseil d'administration s'est réuni tous les 2 mois pour être informé et statuer sur le déroulement de ses activités. Le bureau a assuré une permanence hebdomadaire auprès des salariés pour les conforter, les aider et accomplir diverses tâches importantes de l'Association.

L'ASCR étant une MJC (maison des jeunes et de la culture), nous prenons part aux réunions d'information, et de partage avec la Fédération départementale 05 et la Fédération Régionale des MJC.

Nous avons fait appel, à différentes occasions, à l'aide de la Municipalité, toujours à notre écoute, pour résoudre certains questionnements notamment au sujet de l'ALSH.



✿☀ Le centre aéré en voyage

Le programme des activités est mis en ligne, dès le mois de juillet ainsi que celui de l'ALSH pour chaque période, sur facebook, envoyé par mail à tous les adhérents déjà inscrits et mis à disposition sur papier.

Pour tout renseignement contacter David Directeur ou Céline Animatrice - secrétaire :
Téléphone : 04 02 55 93 41 - Portable : 06 51 51 73 00
Mail : ascr05260@gmail.com

> LE CLUB FRUSTELLE

L'année 2023 s'est achevée avec un bilan positif pour le club de Frustelle.

Le Club de Frustelle compte environ une cinquantaine de membres (entre les départs et les nouveaux arrivants). Les journées festives et les rendez vous hebdomadaires sont bien agréables et appréciés.

Des animations sympathiques ont émaillé l'année 2023.

En voici quelques exemples :

- **Fin février**, une conférence avec le CPTS Champsaur/Valgaudemar sur le Bien vieillir ensemble a eu lieu.
- **Avril et mai** ont été ponctués par une sortie à Marseille, avec la visite de la grotte Cosquer et de la cathédrale La Major et la journée de l'amitié avec le club Crévolin de Chabottes.
- **Le mois de juin** a été bien rempli avec une séance au festival de Retours du Monde, une journée conviviale (boules et belote) à Chauffayer, une journée consacrée à la Forme et au Plein Air et pour achever ce printemps une sortie au Jardin du Lautaret.
- **Le début de l'été** a été marqué par notre pique-nique traditionnel avec le club « Les Orsatus » à la base de loisirs de Pont-du-Fossé.



✿ Pique-nique du club Frustelle

- **Un rendez-vous très attendu par notre club, au mois d'octobre**, c'est le repas des Retrouvailles, suivi par un atelier Équilibre organisé par le CPTS Champsaur / Valgaudemar sur 6 semaines et pour finir ce mois, le repas de la chèvre à Ancelle avec une dictée le matin à l'École d'Autrefois.
- **L'année 2023 s'est terminée** avec le repas de Noël au Brudou, dans la joie et la bonne humeur.

> QUELQUES NOUVELLES DES JARDINS COMMUNAUX

Les jardiniers ont œuvré en 2023, sur leur parcelle malgré la canicule et le manque de pluie printanière et estivale.

La récolte s'en est ressentie et la production a été moindre par rapport à l'année précédente aux dires des jardiniers. Toutefois, la cohabitation est toujours aussi agréable et amicale.

L'aménagement de la zone artisanale des Foulons a entraîné la création d'un bassin de récupération des eaux pluviales des futurs bâtiments des entreprises, sur le lot qui se trouve à l'extrémité est des jardins.

Quelques parcelles se sont libérées alors « avis aux amateurs ! ». Renseignez-vous en mairie.

À vos bûches et rateaux et bonne année 2024 !

> LES GRIFFES DE L'OURS TOUJOURS DANS LA PLACE !



✿ Les Griffes de l'Ours à Pont-du-Fossé

La saison dernière s'est placée sous le signe de la nouveauté pour l'équipe de hockey loisir, Les Griffes de l'Ours. En effet :

- Changement des membres dirigeants du club avec une nouvelle équipe qui remercie d'ailleurs chaleureusement l'ancienne, pour le travail accompli au long de ces dernières années. Le but est de continuer l'apprentissage du hockey par les jeunes générations dans un esprit convivial et sportif.
- Changement de maillot pour le club ! Un peu de nouveauté dans des couleurs qui attirent l'œil sur les « champions », un marquage (prénom et numéro) pour la plus grande fierté des joueurs, et les logos de Pont-du-Fossé et d'Orcières (subventions des communes qui permettent au club de fonctionner).

La vie du club, bien dynamique, pendant 4 mois d'activité hivernale, c'est l'arrivée de nouveaux adhérent(es), avec 3 entraînements par semaine et des rencontres amicales notamment avec l'équipe des Grizzly des Orres.

La saison 2022/2023 a également été marquée par la participation du Club au Trophée des Petits Champions à Orcières Merlette. En effet, deux joueurs U11 sont venus compléter l'équipe Bauer Suisse qui est sortie victorieuse du tournoi. Belle et intense expérience pour Sacha et Léo ! Enfin, la saison qui commence risque d'être intense, grâce à l'arrivée d'adolescents motivés, bien décidés à apporter aux plus jeunes leur passion du hockey sur glace !

> L'ÉCOLE DE PONT-DU-FOSSÉ ATTEINT LE NIVEAU 2 DE LA LABELLISATION E3D

Des Projets pédagogiques innovants et porteurs de sens.

L'école de Pont-du-Fossé célèbre fièrement l'obtention du niveau 2 de la labellisation E3D (École engagée dans une Démarche de Développement Durable), une reconnaissance méritée pour ses initiatives en faveur du développement durable. Les projets pédagogiques mis en œuvre témoignent de l'engagement de l'école

✿☀ Vie locale & Associations

et des élèves envers un avenir plus respectueux de l'environnement et de la société. À travers ces projets, les élèves abordent plusieurs objectifs parmi les 17 répondant aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Quelques exemples de Projets Pédagogiques et Objectifs de Développement Durable :

❶ **Projet Cours de l'école** : le projet désimpermeabilisation et le réaménagement de la cour, lancé il y a deux ans sur le modèle des "Cours Oasis", vise à transformer l'espace de récréation en un environnement propice à la biodiversité et œuvre à la préservation des ressources en eau. Ce projet verra le jour au cours de l'été 2024.

❷ **Lutte contre le Gaspillage Alimentaire** : en collaboration avec le personnel de cantine, l'école s'engage activement dans la réduction du gaspillage alimentaire. Les déchets sont utilisés de manière créative, avec le surplus offert aux poules et le pain perdu transformé en délicieuses recettes de pâtisserie. Cela soutient les objectifs liés à la consommation responsable (ODD 12) et à la vie terrestre (ODD 15).

❸ **Installation d'une Ressourcerie** : un meuble ressourcier a été mis en place pour donner une nouvelle vie au petit matériel récupéré dans des projets de création artistique. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, contribuant aux objectifs liés à la consommation responsable (ODD 12).

❹ **Projets en Collaboration avec le Parc national des Écrins** : les élèves se sont impliqués dans des projets liés à l'eau, à la pollution lumineuse nocturne et à ses conséquences sur les insectes. Ces actions renforcent les objectifs de développement durable liés à l'eau propre et à la vie terrestre (ODD 6 et 15).

❺ **Travail sur l'Égalité Filles/Garçons** : en collaboration avec le collège de secteur, l'école s'engage dans des actions visant à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, contribuant ainsi à l'objectif de développement durable lié à l'égalité des sexes (ODD 5).

❻ **Projets Vigie-Nature et Suivi des Expéditions de la Goélette Tara** : les élèves de maternelle participent activement à des projets Vigie-Nature, tandis que les élèves de CE2 et CM suivent les expéditions de la goélette Tara. Ces projets favorisent la sensibilisation à la biodiversité, soutenant les objectifs liés à la vie terrestre et aquatique (ODD 15).

❼ **Le potager** : chaque année, de la maternelle au CE1/CE2, les élèves profitent du jardin potager en lien avec l'association « Chemins de traverse ». Plantations, entretien, récolte, préparation de la soupe et don des pommes de terre aux Restos du Cœur.

ENGAGEMENT COLLECTIF, REMISE DU DIPLÔME ET RECONNAISSANCE :

Le diplôme du niveau 2 de la labellisation E3D a été remis le 18 décembre dernier par M^{me} Foissac et M. Bertochio, conseillers pédagogiques et représentants M^{me} Haensch, Inspectrice de l'Éducation Nationale. La cérémonie sobre s'est déroulée en présence des élèves des classes de CE2 et CM, des élus de la commune et des enseignants.

Cette remise symbolique souligne l'importance de l'engagement collectif et la reconnaissance institutionnelle de l'école de Pont-du-Fossé pour son travail engagé en faveur du développement durable.

L'équipe enseignante tient à exprimer sa gratitude envers la mairie pour son soutien continu. C'est grâce à cette collaboration fructueuse que ces projets ont pu voir le jour. L'ensemble de la communauté éducative a exprimé le souhait que ces actions inspirantes et riches en apprentissages se poursuivent, permettant aux enfants de s'engager activement dans la construction d'un avenir durable. Ensemble, les élèves, les enseignants et tous les partenaires éducatifs de l'école démontrent que l'éducation peut être le moteur du changement vers un monde plus respectueux de la planète et de ses habitants.

> DES CHAMPSAURINS AUX USA



✿ Les collégiens qui ont préparé l'expo et le spectacle

Vingt élèves du collège Vivian Maier de Saint-Bonnet-en-Champsaur, partent ce printemps 2024, aux États-Unis, pour une dizaine de jours, dans le cadre d'un projet organisé par deux de leurs professeurs. Ce sera en Louisiane dans la ville de Gueydan sur les traces de deux frères de St-Bonnet ayant émigré en 1860.

Les élèves, leurs professeurs et les parents d'élèves se sont impliqués totalement dans des manifestations, dans le Champsaur-Valgaudemar pour arriver à financer ce projet :

- durant l'été sur les marchés pour vendre des gâteaux, des tote bags au logo du collège ;
- des fêtes gourmandes à Ancelle, Chabottes ;
- une grande « fête américaine » le 21 octobre 2023 à Pont-du-Fossé. Ce jour-là, les élèves et leurs professeurs ont exposé tout le travail de recherche effectué, des démonstrations de basket-ball et de base-ball ont eu lieu et un grand quizz de culture générale américaine a été proposé à tous les volontaires ;
- une exposition sur l'émigration champsaurine, réalisée par les jeunes, a été organisée à Pont-du-Fossé après avoir tourné dans plusieurs villages du Champsaur-Valgaudemar. Petit à petit, les fonds se sont constitués, les subventions sont arrivées, des sponsors locaux se sont impliqués. Belle réussite !

> L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Pont-du-Fossé se compose cette année d'un nouveau bureau de

3 personnes : Caroline Duranton (Présidente), Audrey Chabannier (Trésorière) et Elise Woloskowski (secrétaire).

Grâce à l'énergie et au soutien des parents, nous menons des actions au cours de l'année afin de récolter des fonds pour financer les différentes activités et sorties organisées pour les élèves de l'école. Même si nos enfants sont dans une école publique, les sorties et activités qui leur sont proposées coûtent de l'argent. La mairie, la coopérative scolaire, l'APE en financent une grande partie.

Par exemple, cette année nous avons organisé des diffusions de matchs de rugby sur écran géant, un loto, une vente de sapins de Noël... Ces différentes actions ont permis en partie aux enfants de l'école, de bénéficier de cours de ski de fond, de sorties cinéma, de cycle d'escalade, de cirque ou encore de sorties à la nuitée.

Pour le reste de l'année, nous envisageons de faire le carnaval le 1^{er} mars, une chasse aux œufs au moment de Pâques, un vide grenier, ainsi que la diffusion de match de foot durant l'Euro en juin.

Et pour bien terminer l'année et réunir parents et enfants, nous organisons une fête d'école fin juin.

Nous sommes très motivées et souhaitons dynamiser l'association. C'est pourquoi nous essayons au maximum d'élargir notre champ d'actions sur des événements ouverts à tous sans se restreindre au cercle de l'école. La diffusion des matchs de rugby et l'organisation du loto était une grande première pour nous cette année ! Ces événements ont bien fonctionné et nous espérons pouvoir renouveler ce genre d'actions.

Quelques parents fidèles nous aident dans cette organisation. Cependant nous restons 3 jeunes mamans actives et la gestion de l'APE n'est pas toujours simple, c'est pourquoi nous comptons sur les nombreux parents de l'école pour nous donner un coup de main de temps à autre.

Notre association est à but non lucratif et est ouverte à tous les parents d'élèves de l'école de Pont-du-Fossé. Tous les parents qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association pour la somme de 2 € par enfant.

Si vous souhaitez vous investir davantage dans la vie scolaire de votre/vos enfants, vous pouvez nous contacter par mail à : apepontdufosse05260@gmail.com

> FLEURISSEMENT

Pour la neuvième année, le prix du concours communal des villages fleuris a été décerné à M^{me} et M. Camillieri du hameau des chalets de Prégentil, sur la route de Montorcier. Le concours récompense le gagnant d'un bon d'achat de 50 €, aux jardins du Champsaur afin de continuer ou d'augmenter le fleurissement de leur extérieur.

Les fleurs sont présentes à chaque moment important de notre vie. Grâce aux fleurs et à leurs symboles qui proviennent de l'origine

de leur nom, de leurs caractéristiques ou encore de la mythologie, on découvre un nouveau langage, certes silencieux mais qui touche au-delà du cœur. Voici le



langage du Géranium qui fleurit la plupart de nos balcons : Géranium blanc : pureté de votre amour / Géranium rouge : chagrin d'amour / Géranium rose : bonheur partagé de se sentir aimé. Le géranium, du grec « Géranion » évoque le bec de la grue, oiseau symbole de la sagesse.

> LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël s'est tenu comme les années précédentes, sur la place centrale de Pont-du-Fossé le 16 décembre 2023, à partir de 14 h par une belle journée ensoleillée. La Fanfare de Noël a permis à toutes et à tous de profiter des nombreuses animations proposées, dans une très agréable ambiance musicale : chasse aux trésors par Hortense Nature, contes de Noël par la médiathèque de la commune et l'arrivée très attendue du Père Noël et de ses friandises.



Le spectacle de feu du marché de Noël

Des associations comme le Musée du Moulin, l'APE (parents d'élèves), l'Amicale des pompiers ont proposé des boissons chaudes et de quoi manger tout au long de cette journée.

Le marché, avec tous ses stands était installé sur la place de la patinoire et autour : stand « bien-être », savons, bijoux, broderies, cuir, bois, objets de décoration, livres anciens, cartes postales, alimentation (productions locales).

Un très beau spectacle Asrâr de la Compagnie Litha, offert par la commune, a clôturé cette journée : jeux de feu, danses et poésie ont émerveillé un public venu nombreux. Une belle réussite !



Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars



Le Jeu des Mille Euros

➤ **L'ÉCHO DES MOTS**

18^e édition du 14 au 17 août 2023

Quatre jours de fête à Pont-du-Fossé et sur tout le territoire de la vallée du Champsaur pour vivre des moments intenses, des émotions, des rires et des fous rires, faire des rencontres inoubliables, savourer les mots. Pour cette nouvelle édition, des nouveautés, des surprises et toujours autant de moments magiques à partager étaient au rendez-vous !

L'Écho des mots est un festival autour du spectacle vivant organisé par la Mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas avec le soutien de nombreux partenaires ainsi qu'une belle équipe de bénévoles. Toutes les formes artistiques se rejoignent pendant ces 4 jours : conte, musique, cirque, théâtre, marionnettes..., l'essentiel est de se raconter des histoires ! Pour petites et grandes oreilles.

Au programme, **22 compagnies et artistes, de nombreuses représentations**, et 5 « balades contées » sur les communes de la vallée, partenaires du festival.

Pour cette **18^e édition, le festival** a accueilli à Pont-du-Fossé les spectacles sous le traditionnel **chapiteau**, dans la **salle Jean-Paul Reynier** fraîchement rénovée, dans un **espace chouett'apéro** réaménagé, et dans le lieu féérique de **la Clairière**, en pleine nature.

L'Écho des mots ce n'est pas que des spectacles. C'est aussi des **ateliers ludiques et des animations** en accès libre qui invitent les visiteurs à un parcours de création et de découverte : bibliothèque suspendue, hangpan, menuiserie, jonglage asservi, reliure, salon d'écoute et bien d'autres encore qui ont ravi toute la famille.

Pour l'édition 2023, des nouveautés artistiques étaient au programme : un spectacle autour de la pool-dance et un autour de l'art lyrique.

Les « Chouett'apéros » ont trouvé leur place durablement dans ce festival avec pas moins de 300 spectateurs chaque fin d'après-midi, pour partager un moment convivial en famille ou entre amis et ouvrir les soirées du festival autour de l'espace buvette/restauration. Au menu, cirque et musique.



L'écho des mots 2023 en bref, c'était tout simplement un agitateur d'émotions, qui a suscité tour à tour, émerveillement, étonnement et enchantement.

Toutes les informations du festival sur : www.festivalechodesmots.fr

➤ **LA MÉDIATHÈQUE**

En 2023, une riche programmation a été proposée tout au long de l'année avec des projets en collaboration avec plusieurs partenaires : 84 animations publiques, 50 accueils de scolaires (primaire et lycée).



Parmi les temps forts, l'exposition et les ateliers autour des livres d'artistes au printemps.

- **En juin**, l'accueil d'une résidence d'auteurs autour du projet « La factrice ».

- **En juillet**, Partir en livre, un festival autour du livre jeunesse, avec des rencontres d'auteurs et des spectacles, en partenariat avec 5 autres médiathèques du territoire. Le festival fêtera sa 10^e édition en 2024.



- **En août**, la médiathèque était présente lors du festival L'Écho des Mots avec des ateliers et la tente à lire.



- **En octobre**, lors du festival Lignes de Crêtes, la médiathèque a accueilli une exposition adaptée aux déficients visuels, une conférence avec le photographe Denis Lebioda et l'association Alpes Regards

05. Un festival porté par 8 médiathèques et le centre de ressources de Champoléon, dont ce sera la 12^e édition cette année.

- **En novembre**, place aux familles avec des ateliers, des spectacles lors du festival Lire et Grandir en Famille porté par 5 médiathèques et le centre social Planète Champsaur Valgo.

Depuis le 1^{er} janvier l'inscription est gratuite pour tous ! Une volonté de la commune de favoriser la lecture publique et de proposer un lieu auquel la population puisse s'identifier, un espace chaleureux de partage,

de découverte, de lecture, de jeu, de création. Toutes les bibliothèques de la vallée du Champsaur sont à présent gratuites.

L'inscription à la médiathèque donne accès également à des ressources numériques : la plateforme Culturicimes qui en quelques clics, vous propose livres, presse, musique, vidéos, apprentissages, ressources patrimoniales, accessibles de chez vous.

Les navettes, bibliobus et vidéobus de la Bibliothèque départementale des Hautes-Alpes viennent régulièrement apporter de nouveaux livres et DVD pour renouveler le fonds.

Une partie des jeux de société empruntés à l'association Ludambule est renouvelée tous les 4 mois.

La commune investit chaque année pour enrichir le fonds de la médiathèque de façon à ce que vous ayez des nouveautés régulièrement.

La programmation 2024 de la médiathèque est à retrouver sur place à la médiathèque ou sur le site internet de la commune <https://st-jean-st-nicolas.fr/mediatheque> et les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

QUELQUES CHIFFRES :

- En 2023 on compte 950 adhérents dont 48 % de la commune (famille, écoliers et résidences secondaires) et 215 nouveaux inscrits.
- 19 310 prêts de documents
- Fréquentation sur l'année : 9200 personnes
- 800 documents à disposition : 55 % de fonds propre, 45 % prêtés par la Bibliothèque départementale et l'ass. Ludambule, dont livres, livres CD, DVD, jeux de société.

➤ L'EXPOSITION DE PHOTOS DE GRAND FORMAT

De juin 2023 à mai 2024, la mairie de St-Jean-St-Nicolas, en partenariat avec le festival Retours du Monde, présente GRAND FORMAT, un parcours photographique à ciel ouvert.

Au fil du chemin des Adous, au bord de l'eau, au départ du centre du village, accessible à tous et pour tous, découvrez les œuvres exceptionnelles en grand format, de l'aube au crépuscule et en toutes saisons !

L'esprit de ce projet est de proposer un lieu de rencontres et d'expression autour de la photographie, d'offrir une immersion, un voyage, un regard sur la richesse naturelle qui nous entoure.

Pour cette troisième édition, Grand Format vous présente trois nouveaux



photographes qui nous transportent chacun dans leurs univers émotionnels.

Les trois expos de cette année :

- **Alexandre SATTLER** : nous invite à découvrir les sourires des peuples d'Asie.
- **Laurent BALLESTA** : nous révèle les fonds méconnus de la mer Méditerranée.
- **Noémie DAGAN** : nous partage ses instantanés captés au cœur de la montagne.

➤ RETOURS DU MONDE 2023

Festival du film d'aventures et d'histoire vécues organisé par l'association "L'Écho des Voyageurs".

La 8^e édition du festival a eu lieu du 30 mai au 4 juin 2023 avec Laurent Ballesta comme parrain (projection du film Planète Méditerranée en ouverture).

PALMARÈS DE L'ÉDITION 2023 :

- **Grand Prix du Jury :**
La vallée des Ours de Hamid SARDAR.



- **Prix du Public :**
ORA de Michel GARCIA.



- **Prix Graines de Voyageurs :**
La Farandole des Écrins de Paul BONHOMME.



2023 QUELQUES CHIFFRES :

- 17 commissions pour l'organisation
- Plus de 50 bénévoles
- 17 familles hébergeuses
- Environ 350 repas servis
- 500 élèves et 10 ateliers proposés
- 13 films en compétition parmi les 200 films visionnés
- Plus de 2000 spectateurs
- Des partenaires privés et institutionnels toujours très présents pour soutenir ce festival.

La 9^e édition se déroulera à la Base de Loisirs de Pont-du-Fossé du 21 au 25 mai 2024.



La communauté de communes du Champsaur Valgaudemar

➤ LES PROJETS

Trois projets structurants pour le territoire, portés par la Communauté de Communes se situent sur notre commune.



Après 10 ans d'études et de démarches administratives, les travaux d'agrandissement du centre de secours de Saint-Jean ont commencé cette année 2023. Ils seront terminés ce

printemps 2024.

La zone d'activité des Foulons envisagée il y a 40 ans par le conseil municipal de l'époque, a vu enfin le jour ! Ainsi, 8 parcelles vont permettre le développement économique de plusieurs entreprises. Deux parcelles sont déjà en cours d'acquisition et les deux permis en cours d'instruction.

Enfin, l'aire de co-voiturage située à l'entrée ouest de Pont-du-Fossé a vu le jour cet automne 2023. Elle s'intègre dans le réseau déjà existant dans la vallée. Cet emplacement est particulièrement judicieux puisque situé juste à côté de l'arrêt de bus qui permet de descendre à Gap avec Zou. (en rappelant les numéros de ligne et un rappel des créneaux horaires)

➤ ORDURES MÉNAGÈRES - CCCV

La Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar est responsable de la collecte et du tri des déchets sur le territoire. À cet effet et dans le cadre de son service environnement, elle gère la collecte et le tri des déchets sur l'ensemble des 25 communes du territoire soit pour 11 560 habitants (selon sinoe).

En 2019, 4735 tonnes de déchets ont été collectés et 3632 tonnes ont été apportées en déchèterie en 2021.

Cela représente 724,79 kg de déchets produits par habitant sur l'année (tout déchet confondu : plastique, verre, ordure ménagère...).

GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le dépôt des ordures ménagères est possible dans les nombreux bacs de regroupement présents sur l'ensemble des communes. Ils sont ensuite collectés par trois équipes qui sillonnent le territoire intercommunal. La Communauté de Communes dispose de six camions bennes à cet effet. Ce service de collecte est assuré en régie par la Communauté de Communes. La fréquence hebdomadaire des tournées varie de 1 à 3 selon les saisons touristiques.

PRÉSERVONS NOS VALLÉES : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

Tous les emballages vont désormais dans le bac jaune : briques alimentaires, emballages en plastique (bouteilles, flacons, pots et boîtes, barquettes, tubes, films, sacs et sachets, etc.) et aussi les emballages en métal (boîtes de

conserve, emballages métalliques, gourdes de compote, tubes, capsules de café, feuilles d'aluminium froissées, opercules, couvercles et capsules, plaquettes de médicaments vidées, etc.).

Dans les conteneurs prévus à cet effet, déposez le verre. Attention vaisselle et ampoule interdits.

Le papier : (magazines, livres...) doit être déposé dans les bacs bleus.

Il ne doit rester dans les poubelles d'ordures ménagères que les déchets non soustraits par ailleurs !

Pensez-y : les déchets de cuisine et de jardin se transforment en compost.

➤ COMPOSTER : UNE OBLIGATION

À partir du 1^{er} janvier 2024, le compostage devient obligatoire et chaque foyer devra être en capacité de trier ses déchets biodégradables, ou biodéchets, comme les épluchures, les restes de repas ou les résidus de tonte.

DES SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF (expérimentation sur 7 communes) ont été mis en place pour les foyers ne disposant pas d'espace extérieurs. Vous trouverez sur ces sites du matériel :



- boîte vide en réserve ;
- boîte à remplir ;
- broyat à mettre par l'utilisateur, chaque fois.

DE L'INGÉNÉRIE AVEC DE :

- la formation (personnels techniques et bénévoles) qui sont les référents de site ;
- des agents qui retournent à la fourche 1 fois par semaine le contenu des composteurs et qui contrôlent les bacs et leur remplissage et la quantité de broyat disponible ;

- une sensibilisation grâce à de l'animation ;
- une communication, flyers (que met-on dans ces composteurs ?)

COMPOSTEURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

C'est la Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar qui est chargée de la mise en œuvre de cette disposition. Elle doit offrir aux ménages des moyens de tri à la source en fournissant les composteurs individuels (composteurs en bois à 20 €). La commune gérant les bacs des composteurs collectifs.



➤ FAIRE DU STOP AVEC RÉZO POUCE

En cours de déploiement sur l'ensemble des Hautes-Alpes, la CCCV (Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar), en partenariat avec les communes du territoire et les services du Département, travaille sur la mise en place d'une solution **d'autostop organisé et sécurisé** appelé « Rézo Pouce ».



Ce **dispositif gratuit** vise à :

- mettre en relation les usagers souhaitant mutualiser leurs trajets du quotidien ;
- compléter ou améliorer l'offre de transports publics ;
- créer de la solidarité et du lien social.

Le but est d'encourager le **partage de la mobilité** sur le territoire pour des **trajets du quotidien** sur des **petites distances**, via l'auto-stop, grâce à de **nombreux arrêts matérialisés** par des **panneaux verts** installés au bord des routes des **25 communes** du territoire.

« Le Rézo Pouce - Mobicoop » devrait être **opérationnel ce printemps**. Cette action a pour finalité de répondre aux enjeux pour lutter contre les changements climatiques tout en proposant une **solution de mobilité en zone rurale**.

INFOS / RENSEIGNEMENTS

Anne EYMARD : Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar. Tél. 04 92 55 95 72 et sur le site : www.rezopouce.fr

Les panneaux « Rézo Pouce » dont l'installation débutera dès le mois de mars en bordure des routes du Champsaur-Valgaudemar (légende logo).



➤ UNE SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE HOMOGÈNE À L'ÉCHELLE DE LA VALLÉE

La Communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar coordonne, pour le compte des communes de la vallée, la mise en œuvre du schéma de signalétique d'information locale validé en 2023.

La Signalétique d'Information Locale (SIL) vient compléter la signalétique routière pour faciliter les déplacements des visiteurs sur le territoire. Peuvent être mentionnés des points d'intérêt comme des hébergements ou équipements touristiques, des restaurants, des points de ventes de produits locaux, des sites touristiques, départ de randonnées... Le schéma de signalétique n'est pas figé dans le temps et il aura vocation à évoluer avec la vie du territoire, nouvelle installation, nouvel équipement...

Par souci de cohérence avec les territoires voisins, c'est la charte et le règlement de signalétique du Département des Hautes-Alpes qui a été utilisé et qui référence les types de points d'intérêt avec un code couleur spécifique. La signalétique préexistante sur le territoire et non réglementaire sera progressivement supprimée.

Sur la commune de St-Jean-St-Nicolas ce sont seulement 11 carrefours qui sont concernés par l'opération puisque la commune avait déjà engagé la mise en conformité de sa signalétique lors de précédents travaux.

Le montant de l'investissement pour la commune est estimé à 11 277 € TTC. Le portage d'un dossier de demande de subventions par la Communauté de communes a permis d'obtenir des subventions régionales pour ce projet et de finalement laisser un reste à charge pour le commune estimé à 6600 € TTC.

➤ ET SI L'EUROPE DONNAIT UN COUP DE POUCE À VOS PROJETS ?

Sur le territoire du Pays Gapençais, le dispositif LEADER finance vos projets. Porté par un groupe d'action locale (GAL) composé d'élus locaux et de représentants de la société civile, LEADER soutient des projets innovants portés par des acteurs locaux, en faveur du développement rural.

Pour la période 2023-2027, c'est une enveloppe de 1,8 millions d'euros qui sera déployée pour vous aider à donner vie à vos idées.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.gap-tallard-durance.fr

Vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, contactez-nous à l'adresse suivante : leader@agallo-gap.fr



➤ GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

L'objectif de cette compétence est de pouvoir gérer de façon concertée et cohérente d'une part l'urbanisme et la prévention des inondations, via une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire et par la gestion des ouvrages de protection et d'autre part l'urbanisme et la gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.

Compétence dévolue aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018, elles peuvent la confier à des structures ayant les capacités techniques et financières suffisantes pour l'exercer à l'échelle d'un territoire cohérent à savoir le bassin versant. C'est pourquoi, sur le bassin versant du Drac amont, la CLEDA s'est vue confier en 2019, la compétence GEMAPI par les communautés de communes du Champsaur-Valgaudemar et du Buëch-Dévoluy et par la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance.

Concernant notre commune, les diverses digues situées à Pont-du-Fossé sont classées en « Système d'endiguement ». Il comprend 12 digues soit un linéaire de 3 km. Désormais c'est à la CLEDA, délégataire pour la communauté de communes de cette compétence d'en assurer le suivi et l'entretien. À ce titre, un diagnostic suivi d'un programme de travaux sera réalisé. En revanche, c'est à la commune d'assurer la surveillance en période de crue. Exercice réel cet automne 2023 !

Pour financer cette compétence qui va engendrer des dépenses de travaux et d'entretien, une nouvelle taxe (taxe Gémapi) est apparue sur la feuille d'impôt foncier.

Infos pratiques

➤ LA POLITIQUE CULTURELLE, LE CHOIX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Depuis plusieurs mandats, la vie culturelle et l'animation du village font partie des priorités de la commune, dans l'objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous, locaux ou touristes, et de dynamiser la vie locale, en entretenant l'image « active » de Saint-Jean Saint-Nicolas.

En 2024, tout en maintenant les financements aux associations et manifestations existantes, le conseil a acté une augmentation du budget « culture / événements » de 27 %.

Cela porte notre engagement financier sur ce domaine à 127 000 euros (hors investissements et dépenses de fonctionnement de la médiathèque), soit 4,69 % de notre budget de fonctionnement.

Un effort remarquable en période d'inflation, et largement au-dessus de la moyenne des communes de notre taille.

Cet effort sera financé, en grande partie, par la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, mise en œuvre cette année.

Dans la foulée de la rénovation de la salle Jean-Paul Reynier et des premiers spectacles organisés cette année, cet effort budgétaire visera prioritairement à faire vivre notre belle salle, en y proposant une saison culturelle d'une dizaine de spectacles, pour tous les publics, entre septembre 2024 et juin 2025, en collaboration avec les associations locales.

Elles permettront également de renforcer notre programmation événementielle estivale, en particulier sur juillet, tout en maintenant les manifestations bien installées dans notre commune que sont l'Echo des mots, Retours du monde, Grand Format ou le marché de Noël, par exemple...

Quelques surprises en perspectives, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir dès que la programmation définitive sera confirmée.



❁ Léonid, inoubliable



❁ Le spectacle Dys sur dix



❁ Da Break a réuni 200 personnes

INFOS MAIRIE :

➤ **Adresse :** Pont-du-Fossé - 05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas

➤ **Téléphone :** 04 92 55 92 80

➤ **E-mail :** mairie@st-jean-st-nicolas.fr

➤ **Site internet :** st-jean-st-nicolas.fr

➤ **Horaires d'ouverture :**

Lundi : 8h > 12h & 14h > 17h
Mardi : 8h > 12h
Mercredi : 8h > 12h & 14h > 17h
Jeudi : 8h > 12h
Vendredi : 8h > 12h & 14h > 17h

Claude ALLAIRE, Gilbert APPLANAT, Josiane ARNOUX, Daniel AUBERT, Elsa BARNIER, Thierry BAUD, Edwige BELLUE, Bertrand BREILH, Marc André DABAT, Isabelle DE COLOMBEL, Monique JANIK, Alexis JULLIARD, Stéphane LAGIER, Louissette LAVALL, Jean-Pierre MARTIN, Bettina MÉCHIN, Pierrick NAVIZET, Rodolphe PAPET, Claire PETIT, Valérie PILLOURDOT, Michel PRÉTI, Eloïse RIBAIL, David RUCHON, Sébastien SOULIGNAC, Angeline VAN NECK ont participé à la rédaction des articles ou ont pris des photos de ce bulletin municipal n°19 qui retrace l'année 2023.

Éditeur : Mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas

Rédacteur : Josiane Arnoux

Directeur de publication : Rodolphe Papet

Comité de direction : Mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas

Conception & Impression : FI Communication à Gap

PUBLICATION ANNUELLE TIRÉE À 700 EXEMPLAIRES.